

| oms Prénoms      |         | Noms Prénoms      | Présent/Absent/Pouvoir |
|------------------|---------|-------------------|------------------------|
| Buttieu Philippe | Présent | Lancelin Aurélien | Présent                |
| Chardon Francis  | Présent | Lucas Nathalie    | Présent                |
| Dauron Régis     | Présent | Nédélec Frédéric  | Présent                |
| Druais Joël      | Présent | Perche Francis    | Présent                |
| Garnier Annette  | Présent | Savoire Emmanuel  | Présent                |

**Ordre du jour :**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal séance du 24 février 2025
3. Financement service public cantine Coulommiers-la-Tour
4. Redevance Occupation Domaine Public Enedis
5. Demandes de subvention au titre du FACIL 2025
6. Organisation du 8 mai
7. Point sur travaux en cours
8. Point financier
9. Questions diverses (activités culturelles CATV 5/02/2026)

**1) Désignation d'un secrétaire de séance**

Secrétaire de séance : **M. Régis DAURON**

**2) Approbation du procès-verbal séance du 24 février 2025**

Les membres présents approuvent le procès-verbal de la séance du 24 février 2025

**3) Financement service public cantine Coulommiers-la-Tour**

Madame le Maire donne lecture du courrier du 24/02/2025 de M. le Maire de Coulommiers-la-Tour concernant le déficit de cantine. Le service public de cantine de Coulommiers-la-Tour accueille chaque jour une centaine d'enfants dont la moitié est domiciliée dans les communes voisines et scolarisée à l'école privée Saint Jean Baptiste.

Sur l'exercice 2024, le déficit du service de cantine s'élève à 12 781 €. Le nombre de repas servis pour l'ensemble des enfants qui résident hors commune est de 5151.

Après avoir délibéré et voté, à l'unanimité, les membres présents décident de signer une convention avec la commune de Coulommiers-la-Tour et de participer au déficit de cantine pour les enfants de Faye scolarisés sur la commune de Coulommiers-la-Tour. Pour l'année 2025, la commune participera pour un montant de 202.29 € pour 211 repas servis.

**4) Redevance Occupation Domaine Public Enedis**

Madame le Maire fait part au conseil municipal de l'état des sommes dues par Enedis pour 2025 au titre de l'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Cette redevance s'élève à 289 €.

Sur le rapport de Madame le Maire, le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- accepte la redevance d'occupation du domaine public 2025 pour un montant de 289 € (deux cent quatre-vingt-neuf euros)

- autorise Madame le Maire à émettre le titre de recettes correspondant au compte 70323.

**5) Demande de subvention au titre du FACIL 2025**

Demande reportée car nous ne connaissons que le montant attribué au titre de la DETR que fin mai.

**6) Organisation du 8 mai 2025**

Cette année nous avons le plaisir d'être accompagnés pour notre défilé par la Lyre de Selommès et nous les remercions. 11 h 15 rassemblement place de la mairie – 11 h 30 départ du défilé pour la cérémonie devant le monument aux morts – dépôt de gerbe – 12 h – verre de l'amitié salle communale « La Chauvellière ».

**7) Point sur travaux en cours**

- ✓ La porte du grenier au-dessus de la mairie est posée
- ✓ Les travaux de « la ligne » sont faits. Un administré a manifesté son mécontentement.

## PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2025 - 19 H 30

- ✓ Un panneau de signalisation « Le Petit Roux » est commandé, en attente de la pose par la société.
- ✓ Les travaux rue du Breuil – canalisations eaux pluviales bouchées
- ✓ Les travaux de réfection de la toiture de l'église débuteront vers le 12 mai –Prévenir la voisine.
- ✓ La repose du retable est prévue la semaine du 12 mai
- ✓ Fleurs devant le cimetière
- ✓ Procédure abandon cimetière. Régis et Dany se sont rendus au cimetière afin de faire le point.  
Il sera d'abord procédé au relevage du restant des tombes en terrain commun, à suivre sera faite la procédure d'abandon pour les concessions perpétuelles, trentenaires, cinquantenaires.

### 8) Point financier

Madame le Maire fait le point financier. Aucun travaux importants n'ont encore été faits.

### 9) Questions diverses

- Le département interviendra vers le 12 mai pour la coupe des bernes
- Drapeaux mis en berne samedi 26 avril (obsèques du pape)
- Concert le 3 octobre 2025 avec Yes Lord
- Les poubelles au cimetière seront enlevées et emmenées en déchetterie
- Ponceau – Buse de 800
- Le débroussaillage du parc de la famille Duchateau est fait, ce qui va permettre à la commune de finir le nettoyage du fossé.
- Syndicat Sportif. Les membres du syndicat sportif ont fait part que la tondeuse pour laquelle l'emprunt n'est pas terminé est en panne. Samuel et Emmanuel ont fait un recours auprès du fournisseur afin d'obtenir un dédommagement.
- Les Territoires Vendômois ont proposé de faire un spectacle dans notre salle le 5 février 2026. Ce sera un spectacle de théâtre documentaire et de théâtre d'objets intitulés « Aventuriers » qui racontent le parcours de femmes marins-pêcheurs. Les coûts sont pris en charge par l'organisateur. Nous prêtons la salle. Le conseil municipal accepte que cette manifestation soit organisée dans la salle des associations.
- Le conseil municipal attribue pour 2025 une subvention de 100 € à l'association Famille Rurales de Coulommiers-la-Tour, Villetrun, Rocé, Faye.
- BAT Transport Villetrun Faye Rocé Selommès. La réunion du comité syndicat aura lieu le 2 juin 2025. Lors de cette réunion, il sera mis au vote la question des enfants de Villarceau. Afin de ne pas bloquer le dossier, à l'unanimité le conseil municipal accepte le principe que jusqu'à 2 élèves, on ne change rien aux calculs. Au-delà de 2 élèves, chaque commune prendra sa quote-part.

Séance levée à 21 h

Le secrétaire de séance  
M. Régis DAURON



Le Maire,  
Mme GARNIER Annette

A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to M. Régis DAURON, the secretary of the meeting.

Affiché le 5 mai 2025